

NOMENCLATURE : 07 – 10



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

☎ : 03.21.77.45.60
Pôle Vie Locale- Réussite et Solidarité
Projet Social
Direction des Centres Socioculturels
Lensois
Ref : YB/CD
Affaire suivie par Monsieur Yannick
BACKE Directeur du Centre
Socioculturel DUMAS/FLAMENT

DECISION RELATIVE A L'ACHAT D'UNE PRESTATION
POUR TROIS ATELIERS POUR LA REALISATION D'UNE
FRESQUE POTAGERE SUR BACHE PROGRAMMES LES
17/04/2023 DE 14H00 A 16H00, LES 20 ET 27/04/2023
DE 10H00 A 12H00 AU CENTRE ALEXANDRE DUMAS

Le Maire de la Ville de LENS,
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-
Liévin,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités
Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mai
2020, décidant l'application des dispositions prévues à
l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités
Territoriales,

Vu l'arrêté 2022-2812 du 26 septembre 2022 portant
délégations à des Adjoints au Maire,

Vu la consultation des prestataires suivants : mgraftitpro,
p@rser, :tw.graffetdéco, Coron des Arts, Bertrand
DELAPORTE, alias PARSE.

Vu la proposition retenue, à savoir celle de Monsieur
Bertrand DELAPORTE, alias PARSE, graffeur professionnel
répondant au besoin dûment recensé,

Considérant que la mise en place de trois ateliers pour la
réalisation d'une fresque potagère sur bâche, qui se
dérouleront les 17/04/2023 de 14h00 à 16h00, les 20 et
27/04/2023 de 10h00 à 12h00 au Centre Alexandre DUMAS
nécessite la signature d'une convention avec Monsieur
Bertrand DELAPORTE, alias PARSE, graffeur professionnel.

Décision N°2023 – 122

DECIDE

ARTICLE 1: D'autoriser l'achat d'une prestation pour la mise en place de trois ateliers pour la réalisation d'une fresque potagère, animés par la société PARSE, représentée par Monsieur Bertrand DELAPORTE, alias PARSE, graffeur professionnel, dont le siège social se situe 22 rue Georges Boulanger – 62300 LENS.

ARTICLE 2 : Il sera conclu et signé une convention avec la société PARSE, représentée par monsieur Bertrand DELAPORTE, alias PARSE graffeur professionnel pour la mise en place de trois ateliers pour la réalisation d'une fresque potagère sur bâche qui se dérouleront les 17/04/2023 de 14h00 à 16h00, les 20 et 27/04/2023 de 10h00 à 12h00 au Centre Alexandre DUMAS.

ARTICLE 3 : Le coût de l'intervention est fixé à 1 639,47 € TTC (Mille six cent trente-neuf euros et quarante-sept centimes) sur présentation d'une facture conforme au devis, l'artiste sous le régime Micro-BNC, étant assujéti à la TVA 5,5 % sous le numéro FR76522152701. Le règlement s'effectuera par mandat administratif. Les crédits sont inscrits au budget 2023.

ARTICLE 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : www.villedelens.fr (rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 5 : Le Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie Pôle Vie Locale-Réussite et Solidarité- Projet Social et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lens, le 18 Avril 2023

Pour le Maire
l'Adjointe au Maire



Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH

RECU SOUS PREFECTURE
LE 18 AVRIL 2023

Résumé de l'acte

062-216204982-20230418-DEC_2023_122-AU

Numéro de l'acte : DEC_2023_122
Date de décision : mardi 18 avril 2023
Nature de l'acte : AU
Objet : DECISION RELATIVE A L ACHAT D UNE PRESTATION POUR TROIS ATELIERS POUR LA REALISATION D UNE FRESQUE POTAGERE SUR BACHE PROGRAMMES LES 17 AVRIL 2023 DE 14H00 A 16H00 LES 20 ET 27 AVRIL 2023 DE 10H00 A 12H00 AU CENTRE ALEXANDRE DUMAS
Classification : 7.10 - Divers
Rédacteur : Celine DIEVARD
Document principal : 99_AU-DEC_2023_122 DELAPORTE.pdf

Historique :

18/04/23 15:25	En cours de création	
18/04/23 15:28	En préparation	Celine DIEVARD
18/04/23 15:31	Reçu	Admin LENS-CL
18/04/23 15:32	En cours de transmission	
18/04/23 15:34	Transmis en Préfecture	